

Accueils de Loisirs PERISCOLAIRES & Restauration Scolaire 2018

INSCRIPTION

Pour fréquenter l'accueil périscolaire, il faut au préalable établir un dossier d'inscription auprès du secrétariat. Les pièces suivantes sont à prévoir :

- Avis d'imposition 2017 (ressources 2016) **du foyer**
- N° d'allocataire C.A.F Jura ou coupons M.S.A.
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile
- Copie des vaccinations (carnet de santé)

PERISCOLAIRE JOURNEES D'ECOLE (Lundi, mardi, mercredi matin et midi, jeudi, vendredi)

Un Accueil de Loisirs périscolaire est rattaché à chaque groupe scolaire. **Un coupon de réservation est à remettre chaque jeudi** à l'Accueil Périscolaire. Les enfants sont à récupérer à 13H30 à l'Oppidum le mercredi.

TARIFS	Revenu fiscal de référence du Foyer (2017 sur revenus de 2016) divisé par 12 / nombre de parts	MATIN 6H45 - 8H20 / 11H30* - 12H15		MIDI 11H30* - 13H20		SOIR 16H30 - 18H15	
		Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur
		A	supérieur ou égal à 750 €	1.30 €	1.65 €	1.30 € + repas 4.20 €	1.65 € + repas 5.50 €
B	compris entre 571 € et 749 €	0.95 €	1.55 €	0.95 € + repas 3.60 €	1.55 € repas 5.50 €	0.95 €	1.55 €
C	inférieur ou égal à 570 €	0.65 €	1.45 €	0.65 € repas 3.60€	1.45 € repas 5.50 €	0.65 €	1.45 €
Frais de gestion		0.20 € hebdomadaire par enfant					

* Accueil périscolaire Valentenouze : 6H45/8H10 - 11H20/13H20

PERISCOLAIRE MERCREDI APRÈS-MIDI

Un Accueil de Loisirs est assuré le mercredi après-midi de 13H15 à 18H15 (activités de 14H à 17H) à Champa'Loisirs. Possibilité de repas le midi (prise en charge des enfants à la sortie des écoles ou accueil à l'Oppidum à 11H45 pour les enfants non scolarisés dans les écoles publiques de Champagnole).

	REVENU FISCAL DE REFERENCE* (RFR) DU FOYER (avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016) / 12					
	inférieur ou égal à 687.32 €		compris entre 687.33 € et 3 499 €		égal ou supérieur à 3 500 €	
	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur
Famille composée d'1 enfant	0.81 €	1.21 €	RFR*/12 X 0.235 % / 2	RFR*/12 X 0.353 % / 2	4.11 €	6.18 €
Famille composée de 2 enfants	0.74 €	1.11 €	RFR*/12 X 0.215 % / 2	RFR*/12 X 0.323 % / 2	3.76 €	5.65 €
Famille composée de 3 enfants et +	0.67 €	1.01 €	RFR*/12 X 0.195 % / 2	RFR*/12 X 0.293 % / 2	3.41 €	5.13 €
Frais de gestion	0.20 € hebdomadaire par enfant					